

# LE PETIT ECHO



## Le mot du maire

**A** l'approche de la trêve de fin d'année l'agitation est partout. Le monde économique et financier ne s'en sort pas de la crise; le monde politique est déjà dans l'effervescence face aux échéances électorales de l'an prochain.

Comment imaginer l'arrivée d'une nouvelle année en faisant abstraction de ces remous. Comment imaginer dans ce contexte un retour à plus de sérénité. Nous le savons, les premiers mois de 2012 ne seront sans doute pas très différents des derniers mois de 2011. Certes nous ne sommes pas les seuls dans ce cas; nos voisins européens, comme bien d'autres pays d'ailleurs, sont à peu près dans la même situation, et certains sont encore bien plus mal lotis que nous.

L'agitation est aussi proche de chez nous si l'on se réfère à la réforme des collectivités locales qui touche l'avenir du Carembault. Là aussi, les réponses ne sont pas évidentes et

les élus ont bien du mal à trouver la bonne solution. L'exercice d'harmonisation est difficile mais les bonnes volontés qui se manifestent peu à peu permettront sans doute d'aboutir à un accord général.

La perspective de l'année nouvelle est donc marquée par beaucoup d'incertitudes.

Les élus locaux en ont conscience et s'efforcent toujours de rester en action pour améliorer le bien être de leurs concitoyens.

Fort heureusement, les projets qui concernent La Neuville, présentés dans cette édition du Petit Echo, permettent d'envisager notre avenir local avec davantage d'optimisme.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et, un peu en avance, une bonne année 2012.

Bernard CORTEQUISSE

## Sommaire

- page 1  
Le mot du maire.  
Z.A.C
- page 2  
Communauté de Communes du Carembault .  
Actualités
- page 3  
Actualités
- Page 4  
Travaux Environnement
- Page 5  
Développement durable  
A savoir
- Page 6  
Animations  
Bibliothèque
- Page 7  
Ecole
- Page 8  
Les associations  
Etat civil

## Z.A.C de La Neuville

**L**a CCC a choisi dernièrement l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour lancer la phase dite « réalisation » de la ZAC.

Sa mission sera d'organiser la recherche d'un concessionnaire qui assurera l'aménagement de la ZAC. Il préparera le cahier des charges en coordination avec les élus pour définir les orientations et prescriptions principales de la nouvelle ZAC.



## Salon Eco-construction

Les 15 et 16 octobre le salon de l'Eco Construction et des Economies d'Energie, organisé en coopération entre la Communauté de Communes du Carembault et le Pays Pévèlois, s'est tenu à Phalempin. 500 visiteurs environ sont venus assister aux conférences ou s'informer auprès des exposants.

L'isolation des bâtiments a été un sujet essentiel, que ce soit pour la construction neuve ou la rénovation. Elle représente la 1<sup>ère</sup> étape indispensable dans la démarche d'économie d'énergie des habitations. La maison à basse consommation a également suscité beaucoup d'intérêt auprès du public.

Le succès de cette édition 2011 est un encouragement à poursuivre la démarche d'éco-construction.



## Actualités

### Stationnement : *Risque d'accidents*



Il est strictement interdit de stationner sur les trottoirs si le véhicule empêche la circulation normale des piétons – un espace minimum de 1 m doit être laissé (côté habitations) pour permettre le passage des piétons en toute sécurité. Il est rappelé que le non respect de cette règle entraîne d'office la responsabilité du propriétaire du véhicule en cas d'accident.

### Travaux de rénovation ou de construction :

Tous travaux entraînant des modifications d'aspect extérieur des habitations et des propriétés (clôtures par exemple) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie – toute nouvelle construction est soumise à déclaration de permis. Ces dossiers sont ensuite transmis à la DDTM pour instruction et vérification de conformité avec les règles d'urbanisme.



### Taille des haies :

Les haies donnant sur le trottoir ne doivent pas entraver la circulation des piétons. **Attention !** Certaines haies empiètent nettement sur la largeur du trottoir. D'autres haies ou arbustes retombant réduisent la hauteur de passage et empêchent les promeneurs de circuler normalement . Profitez de cette période pré-hivernale pour les tailler.

***En cas d'inobservation de ces règles de citoyenneté, nous serons amenés à prendre contact individuellement avec les personnes qui persistent à les ignorer.***



## Plan Local d'Urbanisme



La modification du plan d'occupation des sols (POS) décidée par le conseil municipal le 13 avril 2011 implique sa transformation en Plan Local d'Urbanisme - PLU.

Cette opération est liée au projet de la zone d'aménagement de la Plaine de La Clairière et constitue son préalable juridique.

Une consultation a donc été lancée pour désigner un cabinet chargé de nous assister dans la mise en place de cette procédure. Le cabinet Environnement Conseil a été choisi par la commission d'appel d'offres. Sa mission est prévue sur une durée de 24 mois.

Vous serez informés de l'évolution de ce dossier dans les prochains bulletins.

## Maisons fleuries

La remise des prix aux neuvillois et neuvilloises qui ont participé à l'opération des **maisons fleuries** s'est déroulée le 11 novembre 2011 salle La Clairière. Chaque participant a reçu un nichoir pour récompenser les efforts en faveur du fleurissement de notre village.



## 11 novembre



La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en présence de nombreux neuvillois.

Les enfants de l'école ont participé à cette commémoration en chantant La Marseillaise.



Cette manifestation s'est poursuivie salle La Clairière avec la remise des diplômes du travail et le repas des aînés.



## A savoir

### Vœux du maire

Vendredi 13 janvier 2012  
19h Salle La Clairière.

### Journée civique:

Les jeunes nés entre le 1er octobre et le 31 décembre 1995 doivent se faire recenser en mairie **avant le 31 décembre 2011**

### Inscription sur les listes électorales :

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales :

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

Dans les autres cas, vous devez vous inscrire à la mairie avant le 31 décembre. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

### Elections :

#### Présidentielles :

22 avril et 6 mai 2012

#### Législatives :

10 et 17 juin 2012

### Recensement

L'INSEE nous demande de réaliser un nouveau recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2012.

Deux personnes de La Neuville ont été désignées officiellement pour le réaliser. Il s'agit de Christelle COUEC, responsable de cette opération et Françoise DELBART. Les citoyens sont dans l'obligation de répondre aux demandes des agents. Elles sont soumises à une exigence de discrétion.

Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

# Travaux Environnement

## Rond point

Nous avons sollicité l'aide d'étudiants en BTS Aménagements Paysagers de 1<sup>ère</sup> année de Genech pour faire une étude d'aménagement sur le rond point et les alentours. Après une rencontre en mars où nous leur avons exposé le cahier des charges, les 26 étudiants ont élaboré par groupe de travail 7 projets. Ceux-ci ont été présentés devant la commission environnement fin juin.



Les 7 projets étaient divers et variés, de bonnes idées ont été retenues. Ces idées rassemblées sont désormais confiées au cabinet paysager ETAP qui écrira le cahier des charges complet et lancera la procédure d'appel d'offres pour ce type de marché. Nous espérons pouvoir ainsi démarrer les travaux en début d'année.

## Extension de la salle communale



Un projet d'extension de la salle communale La Clairière avait été décidé il y a quelques années. Il s'agissait d'aménager une zone de rangement du matériel nécessaire à son fonctionnement (chaises, tables, podiums, etc...).

Pour diverses raisons, notamment fonctionnelles, le projet architectural prévu n'a pas vu le jour. Pour autant, le besoin d'espace de stockage est réel et un nouveau projet est en cours. Plusieurs architectes ont été contactés récemment pour produire des esquisses. C'est l'architecte Jean Olivier Wibaux qui a été retenu. Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du Conseil Général.

## Déchets verts et bio déchets.

La collecte des biodéchets et déchets verts s'effectue une fois toutes les 2 semaines du 1er décembre au 31 mars 2012. Celle-ci aura lieu les jeudis 8 et 22 décembre, 5 et 19 janvier, 2 et 16 février, 1er, 15 et 29 mars.

## Un nouvel atelier

Un nouveau bâtiment vient d'être installé sur un terrain communal derrière le cimetière. Il s'agit d'un chalet préfabriqué qui servira de garage pour le matériel roulant (tracteur – remorque – tonne à eau – tondeuses) et divers équipements techniques.



Ce chalet, d'une surface d'environ 50 m<sup>2</sup>, a été monté courant septembre.

Le garage jouxtant la mairie devenant beaucoup trop petit, Olivier dispose désormais d'un espace de travail plus adapté.

## Travaux Entrée du village

Dans le cadre du programme de travaux 2011 la CCC va réaliser à notre demande l'amélioration de l'entrée du village en venant de Wahagnies. Ces travaux consistent principalement à stabiliser les bas côtés de la route, supprimer des nids de poules et aménager un parterre. Même si l'espace est réduit pour des plantations cette entrée de village mérite un peu d'amélioration. Les travaux sont prévus tout prochainement.



## Plus d'arbres, plus de vie !



L'organisation des Nations Unies a proclamé 2011 année internationale des forêts.

La forêt est une composante essentielle de nos paysages. Elle joue un rôle écologique primordial. Il est important de transmettre aux générations futures la connaissance et le respect de ce patrimoine qu'est la forêt, que sont les arbres.

Les arbres rendent notre monde beau et nous procurent: l'ombre, l'intimité, une plus grande valeur pour notre propriété, un abri et de la nourriture pour les oiseaux et autres petites créatures.

En marge de ces avantages, les arbres contribuent aussi à la santé de notre planète. Ils nettoient l'air en dégageant de l'oxygène, en entreposant du carbone et en recyclant l'humidité de l'atmosphère. Les arbres aident à prévenir l'érosion du sol, à modifier les températures et à agir comme brise-vent.

Nous pouvons nous aussi transmettre ce respect de l'arbre, de la nature en accueillant dans notre jardin de nouvelles plantations d'arbres.

### Comment bien réussir sa plantation ?

#### Planifiez à l'avance.

Les besoins biologiques d'un arbre, sa forme et sa grandeur à maturité, et sa fonction dans votre paysage aident à déterminer le meilleur sujet à planter dans un site donné. Sélectionnez des arbres qui poussent bien sous notre climat et dans votre sol. Chaque espèce a une tolérance différente aux gelées tardives printanières et précoces d'automne, aux inondations ou à la sécheresse, aux vents forts ou aux bas niveaux de luminosité et aux sols compacts, lourds, acides ou alcalins. (ne pas hésiter à demander conseil à un spécialiste) Pensez en fonction de l'apparence des arbres à maturité. Quelle taille atteindront-ils? Quelle forme auront-ils? Est-ce que des conifères ou des espèces feuillues sont préférables? Soyez conscients de l'échelle : de gros arbres ou arbustes peuvent être «écrasants» sur une petite propriété.

Les arbres devraient rehausser l'aspect d'un bâtiment et non trop l'ombrager ou bloquer ses fenêtres. Ne plantez pas de hauts arbres près des lignes de services publics.

#### Quand planter ?

Les arbres feuillus peuvent être plantés au printemps, quand le sol est dégelé, ou à l'automne, de la chute des feuilles jusqu'au gel. Les arbres en godet seront plantés du 15 septembre au 15 juin et en racines nues du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril maximum.



#### Préparez le site de plantation.

Faites un trou de 80 cm de diamètre sur 80 cm de profondeur. Sortez la terre, ôtez tous les cailloux et arrachez les racines des mauvaises herbes. Ces plantes concurrencent l'arbre pour l'eau et les éléments nutritifs. Décompactez le fond et mélangez la terre extraite avec du compost. Rendez rugueux les côtés et le fond du trou pour permettre la pénétration des racines. Le sol dans le trou doit être humide, sans plus.

## A savoir

### Poubelle endommagée

Appelez le numéro gratuit au 08.00.34.01.99 le matin en vous munissant du numéro à 8 chiffres incrusté en blanc derrière le bac de tri sélectif.

### Collecte des déchets

La collecte des déchets non recyclables appelée « queue de tri » s'effectue le lundi matin dans notre commune. **Les sacs de déchets doivent être déposés sur le trottoir au plus tôt le dimanche après 18h.**

### Horaires de la déchetterie de Thumeries

**Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars**

La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 16h45 et le dimanche de 9h à 11h45.

Tél : 03.20.86.40.41

### Site du Symideme

Le syndicat intercommunal de recyclage des déchets met à disposition des usagers un site rappelant les règles de tri, les horaires des déchetteries, les dates des encombrants, les contacts.

Rendez-vous sur:

**[www.symideme.fr](http://www.symideme.fr)**

### Rattrapage des jours Feries 2012

Pâques: samedi 7 avril

Ascension: samedi 19 mai

Pentecôte: samedi 26 mai

Toussaint: samedi 3 novembre

### Encombrants:

Mercredi 31 octobre

## Les prochaines animations

**Dimanche 18 décembre 2011**

Animation de Noël  
« Pierre et le loup »



**Dimanche 29 janvier 2012**

Sortie au musée départemental de Flandre de Casseel et repas au restaurant



**Samedi 4 février 2012**

Soirée cabaret



**Samedi 17 mars 2012**

**Dimanche 18 mars 2012**

Exposition des photographes neuvillois



**Dimanche 15 avril 2012**

Parcours d'orientation en forêt de Phalempin



**Samedi 12 mai**

Promenade en forêt



## Animations

### Les ateliers cirque et théâtre

L'atelier théâtre est proposé par l'association « Drama' Plume ». Deux groupes d'âge sont proposés :  
- 7 à 11 ans le mercredi matin de 10h à 11h et de 11h à 12h, le mardi de 17h30 à 18h30  
- 12 à 15 ans et plus le mardi soir de 18h30 à 20h

L'atelier cirque est proposé par le centre régional des arts du cirque de Lomme qui anime deux séances:  
- de 5 à 7 ans de 15h15 à 16h15  
- de 8 à 13 ans de 13h30 à 15h.



### Noël

L'animation de Noël se déroulera le

Dimanche 18 décembre après-midi.



Spectacle de marionnettes à 16h, coquilles et colis de Noël seront proposés aux aînés et aux enfants qui seront rassemblés pour l'occasion.

### Exposition des photographes neuvillois

L'exposition des photographes neuvillois est prévue les 17 et 18 mars 2012.

« Les quatre éléments »

Si vous désirez y participer en exposant quelques photographies, vous pouvez contacter dès ce jour la mairie.



### Préparez vos histoires et vos chansons.

La soirée cabaret de La Neuville se déroulera le samedi 4 février 2012



Chaque année, autour d'un repas champêtre, les familles se retrouvent pour une soirée spectacle amateur où chacun peut chanter, raconter des histoires, exécuter un tour de magie, un numéro.

## Bibliothèque municipale



La bibliothèque est ouverte le dimanche de 10h30 à 12h et le mardi de 16h à 17h30 — Tél : 03. 20.86.53.38

Mail : [bibliotheque.laneuville@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.laneuville@wanadoo.fr)

**Abonnement : Tarif :** gratuit pour les moins de 12 ans - 7 € pour les adultes résidant dans la CCC - 15€ pour les adultes hors CCC



Découvrez les ouvrages disponibles sur <http://www.cccmediatheque.fr>.

## Sortie culturelle dans les Flandres

La commission animation de La Neuville propose une sortie au **Musée départemental de Flandre à Cassel** le dimanche 29 janvier avec visite guidée le matin et repas le midi.  
Renseignements en mairie.



## L'école

56 élèves sont inscrits à l'école pour l'année 2011-2012 :

- Melle Depoortère accueille les 23 élèves de la maternelle
- Madame Pierrat et Madame Lemaitre enseignent aux 15 élèves de CP et de CE1
- Madame Meerschman prend en charge les 18 élèves de CE2-CM1-CM2



### Les sorties

Cette année, les sorties seront étalées sur toute l'année scolaire.

Après l'opération « Nettoyons la nature » et la sortie en forêt de septembre et la semaine du goût en octobre, voici le programme pour le reste de l'année scolaire :

- Décembre : visite d'un centre de tri pour le cycle 3 et sortie au LAM et au MELIES de Villeneuve d'Ascq pour toute l'école
- Janvier : visite de l'historial de la grande guerre à Péronne
- Mars : sortie aux étangs (cycles 1 et 2)
- Avril : sortie à Lille, jardin botanique et musée d'histoire naturelle
- Mai : accrobranche
- Juin : récolte à la ferme du paradis et rallye photo aux alentours de l'école



de

### L'aide personnalisée

Cette année encore, des dossiers d'aide personnalisée ont été préparés pour les élèves qui nécessitent un soutien dans certaines matières. Ces heures de soutien sont dispensées par les institutrices le matin avant les cours.

### La garderie

Le matin, la garderie se fait désormais dans la salle La Clairière avec Valérie Dessine et Charline Butez. Le soir, la garderie reste à l'école et bascule dans la classe maternelle s'il y a trop d'enfants.

### L'étude

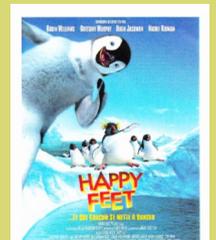
Une étude est proposée tous les lundis et jeudis soir de 16h30 à 17h30. Elle est assurée par Melle Depoortère et Mme Merschman.

# NOUVEAU



**Venez découvrir la  
sélection de DVD  
empruntables dans  
votre bibliothèque!**

**Plus de 80 titres pour  
petits et grands...**





### SPORT ET PLAISIR

Les cours de gymnastique .:

\* Le jeudi de 18h à 21h

**renforcement musculaire, aérobic, danse, gym détente, step**

Ces cours sont effectués à la Salle La Clairière sous la direction de Cécile Dezeque qui est diplômée d'état.

\* Le vendredi de 9h30 à 11h,

**les cours multigym** pour les plus de 55 ans.

Si vous avez plus de 55 ans et que vous tenez à rester en forme, garder de la souplesse, de l'équilibre, et stimuler votre mémoire, la séance du vendredi vous concerne. Bien-être assuré !.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Elisabeth Cortequisse au 03.20 86.57.81

## Etat civil

### Naissances

Mia **DELFOLY**

le 16 juin

Sacha **WILLEM**,

le 26 juillet

Max **DOYENNETTE**

le 4 aout

Kliff **REMOLEUX**

le 28 septembre

### Mariages

Tanguy **WEPPE** et

Françoise **ROYER**

le 4 juin

Julien **DELZENNE** et

Perrine **VERHAEGHE**

le 25 juin

Charles **VANRENTERGHEM**

Sandrine **REMY**

le 29 octobre

### Décès

Jean Emile **FARDOUX**,

le 4 aout

### Le petit écho

Directeur de publication :

Bernard Cortequisse

Rédaction

Commission information

Mairie de La Neuville 50, rue du Gal de Gaulle

59239 LA NEUVILLE

Tél/fax: 03 20 86 97 67 Mail : [laneuille.mairie@orange.fr](mailto:laneuille.mairie@orange.fr)

Site : <http://mairiedelaneuille.eklablog.fr>

## Les Amis de l'école

Un nouveau bureau a été élu à la rentrée:

Présidente :Christelle Couec

Vice-présidente : Elodie Pascuttini

Trésorier : Sébastien Woussen

Trésorière adjointe : Laëtitia Brisy

Secrétaire : Claudine Ménard

Secrétaire adjointe : Nathalie Deboosère

Cette nouvelle équipe, aidée d'autres parents bénévoles, a établi le programme des animations pour l'année 2011-2012.

Un premier événement a rencontré un franc succès le 19 novembre dernier : la



boom des enfants. Dès 17h, les enfants de 2 à 12 ans ont pu participer à des jeux musicaux et danser sous les jeux de lumière du Disc Jockey François Vandenberghe. Une restauration rapide avait été prévue pour petits et grands. Cette première soirée a permis aux parents de se retrouver dans une ambiance chaleureuse.

Depuis, l'association a organisé une vente de coquilles tous les vendredis pendant un mois jusqu'à Noël.

Le mardi 13 décembre, l'association offre un goûter de Noël aux enfants de l'école.

Pour l'année 2012, d'autres animations ont été programmées :

- un carnaval suivi d'un goûter animé le samedi 11 février

une fête de printemps le samedi 23 mars

- le traditionnel marché aux fleurs et la braderie le dimanche 13 mai

- la kermesse et la fête d'école le vendredi 15 juin

Tous ces événements ne pourront être réussis qu'avec la participation du plus grand nombre de participants et de parents bénévoles. Nous rappelons que les bénéfices dégagés lors de ces manifestations servent exclusivement à financer des sorties pour les élèves et l'achat de matériel pour l'école.